



Strasbourg, 13 octobre 2022

CCS(2022)9

**COMITÉ EUROPÉEN POUR LA COHÉSION SOCIALE
(CCS)**

DEUXIÈME RÉUNION

Projet d'ordre du jour

24 novembre 2022

Ouverture de la réunion : Jeudi 24 novembre 9h00

Clôture de la réunion : Jeudi 24 novembre – 17h30

*Réunion hybride – Salle 10, Palais de l'Europe
Strasbourg, France*

1.	Ouverture de la réunion	
2.	Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux	(CCS(2022)9 & CCS(2022)OJ2)
3.	Déclaration du Secretariat	
4.	Examen des progrès accomplis : plan de travail pour 2022-2023	(CCS(2022)2-rev)
5.	Approbation éventuelle du projet de rapport sur les défis liés à la cohésion sociale dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations unies <i>[avec la participation d'expert]</i>	(CCS(2022)5)
6.	Discussion du projet de rapport sur la transition vers l'économie verte - aspects de la cohésion sociale : comment l'agenda européen du "green deal" interagit avec la cohésion sociale <i>[avec la participation d'expert]</i>	(CCS(2022)10)
7.	Nomination d'un membre du Bureau, d'un rapporteur sur l'égalité des sexes et d'un rapporteur sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage	
8.	Questions transversales : Les rapporteurs sont invités à faire le point sur leurs domaines respectifs. a. Jeunesse b. Les droits de l'enfant c. Droits des personnes handicapées	
9.	Tour de table : Mises à jour sur les derniers développements dans le domaine de la cohésion sociale	(CCS(2022)3-rev)
10.	Questions diverses	
11.	Date et lieu de la prochaine réunion	
12.	Approbation du rapport de réunion abrégé	(CCS(2022)11)
